

EN CIRCONSCRIPTION ENGAGÉ DANS LA DÉFENSE DE VOTRE CADRE DE VIE

TOUCHE PAS À MON HÔPITAL PUBLIC !

On ne présente plus dans la circonscription le projet BAHIA qui prévoit l'absorption par la clinique privée Bagatelle de l'hôpital militaire (donc public) Robert Picqué pour ne former qu'une seule entité privée « BAHIA » sur le site de Bagatelle. Le site accueille un magnifique espace boisé classé et des arbres remarquables qui vont donc être rasés pour y faire rentrer les 2 structures mais aussi deux immeubles de 22 mètres de haut pour 243 logements !

Dans le cadre de l'enquête publique au mois de mai dernier nous avons organisé avec des associations, riverains et patients une grande votation afin que les citoyen.ne.s puissent faire entendre leurs voix sur ce projet qui les concerne directement.

« L'HÔPITAL ROBERT PICQUÉ A TOUJOURS SOIGNÉ TOUTE MA FAMILLE »

Plus de 2000 personnes se sont exprimées pour le maintien de l'hôpital Robert Picqué ! Pendant 4 semaines, les centaines de

citoyens rencontrés sur les marchés ou à mon local nous ont témoigné leur attachement à l'hôpital Robert Picqué, son accessibilité, sa capacité à prodiguer des soins de haute qualité, la compétence des urgences. À chaque fois que nous discutons de ce sujet, nos interlocuteurs se montrent inquiets sur l'avenir avec le projet BAHIA notamment au regard du développement démographique.

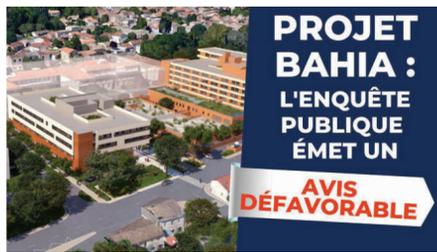
La commissaire enquêtrice a été très sensible à ces témoignages et au nombre impressionnant de votants, elle a pu se forger une analyse solide du dossier et a conclu dans son rapport que le projet BAHIA ne répondait pas à l'intérêt général. Elle a souligné l'opacité du projet, des montages financiers hasardeux, l'impact sur l'environnement et les riverains et l'absence d'arguments justifiant l'implantation sur le site de Bagatelle et non celui de Robert Picqué.

Ce sont ces mêmes arguments qui m'ont fait prendre position pour le maintien d'un hôpital public sur le site de Robert Picqué. Les conclusions du rapport de la commissaire enquêtrice ont été présentées lors d'une

réunion publique à Bègles en septembre qui a rassemblé plus de 150 personnes. Hélas, les élus de Bordeaux Métropole ont décidé de « passer en force » en votant le projet malgré l'avis défavorable de la commissaire indépendante. Les maires de Bègles, Talence, Villenave-d'Ornon et Bordeaux ont ainsi fait passer d'opiques intérêts financiers avant l'intérêt général.

Ce projet n'est pas encore fait, car des recours ont été déposés devant les tribunaux et nous avons déjà remporté des batailles. **Notre volonté, si nous obtenons l'abandon du projet BAHIA, est de conserver la coopération entre les deux établissements mais dans une structure publique sous l'égide du ministère de la Santé et sur le site de Robert Picqué. Ce projet est en effet bien plus adapté aux besoins sanitaires de notre bassin de vie et au respect de notre environnement.**

Rejoignez-nous pour demander la sauvegarde de l'hôpital Robert Picqué, la fin de la bétonisation route de Toulouse et la préservation des arbres remarquables de Bagatelle !



LA POSTE : LE SYNDROME DE LA BOÎTE AUX LETTRES VIDE.

Les habitants de Bègles et Bordeaux l'ont sans doute remarqué, ils ne reçoivent plus leur courrier tous les jours ou parfois très tardivement dans la journée. Un usager m'a raconté avoir envoyé une lettre avec un chèque qui a mis un mois à arriver, une autre attend toujours que sa lettre de licenciement arrive dans sa boîte aux lettres... **En cause une réorganisation du Groupe La Poste sur notre secteur qui vise à faire des économies en arrêtant tout simplement de distribuer quotidiennement le courrier aux entre-**

prises et aux particuliers. Suite aux différents témoignages des usagers sur ces dysfonctionnements inquiétants j'ai pris rendez-vous avec la direction locale de La Poste qui semble oublier que le cœur de son métier reste la distribution du courrier. Les facteurs m'ont confirmé que leur direction envisage de les transformer en véritable chauffeur Uber pour livrer des fleurs ou vendre une assurance vie. **Parallèlement la direction m'a annoncé la fermeture prochaine du bureau de poste de Ville-**

nave-d'Ornon pour en faire un point d'accueil dans la mairie annexe ! Le Groupe rogne ainsi sur le service aux usagers alors qu'il engrange chaque année des millions de profits. **La Poste est un service public, la distribution du courrier et les bureaux de proximité doivent être accessibles à toutes et tous.** Soyez assurés que nous ne les laisserons pas faire une chose pareille, je serai aux côtés des postiers et des usagers pour défendre notre service public postal !

SIGNATURE POUR LE RÉFÉRENDUM ADP À LA PERMANENCE :



Signature pour le référendum ADP à la permanence : Afin d'empêcher la privatisation des aéroports de Paris, vous pouvez rejoindre les centaines de milliers de personnes qui ont déjà signé pour demander un référendum.

Nous vous accueillons pour vous aider dans cette démarche à la permanence parlementaire du mardi au jeudi.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE
281 Route de Toulouse
33140, Villenave-d'Ornon
05 57 93 51 42

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DU DÉPUTÉ FRANCE INSOUMISE

loicprudhomme.fr
France Insoumise Gironde : fi33.fr
@PrudhommeLoic
contact@loicprudhomme.fr
loicprudhomme.fr
Loïc Prud'homme

L'AGENDA

- 16 Nov. 10h BÈGLES
Marché du 14 juillet
- 17 Nov. 10h VILLENAVE D'ORNON
Devant la boulangerie du Bourg
- 23 Nov. 10h VILLENAVE D'ORNON
Devant le Lidl de Chambéry
- 23 Nov. 14h ROUTE DE TOULOUSE
Devant le Auchan
- 24 Nov. 10h TALENCE
Sur le marché de Thouars



L'ACTUALITÉ DU DÉPUTÉ LOÏC PRUD'HOMME

N°5 | AUTOMNE 2019

Bordeaux Sud - Bègles
Talence - Villenave d'Ornon



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



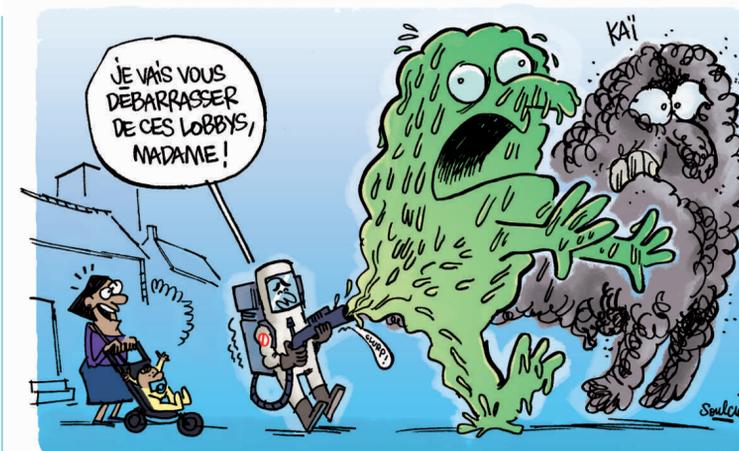
INSOUMIS AUX LOBBYS, POUR CHANGER NOS VIES



Proposer des lois et des amendements, c'est mon action à l'Assemblée nationale avec toute mon équipe. Les lois pourraient changer la vie des gens si elles étaient portées par une majorité consciente des réalités que vous vivez. **Ce que je défends dans l'hémicycle, je le défends ici aussi : améliorer le quotidien de toutes et tous.**

Prenons l'exemple de la loi d'orientation des mobilités (LOM) présentée à l'Assemblée cet été (page 2) : j'ai défendu les mobilités douces, les transports en commun, les dessertes en train pour nous sortir de la dépendance à la voiture. Mais le Gouvernement a préféré une loi vide qui ne servira en rien la transition écologique **et n'améliorera pas votre quotidien dans les bouchons de la rocade !** Par contre elle fait plaisir aux industriels ...

Les assiettes de nos enfants pourraient également être débarrassées d'additifs nocifs, nos champs exempts de pesticides et nos paysans avoir une vie digne, par de simples décisions politiques que la majorité d'E.Macron refuse de prendre malgré nos propositions dans ce sens (page 3) et l'attente forte de toute la société. Par contre l'immobilisme fait plaisir à l'agro-chimie ...



En circonscription, il en va de même. L'amélioration de notre cadre de vie relève de décisions politiques locales, qu'il s'agisse de notre service public de santé avec la préservation de l'hôpital Robert Picqué (page 4), de nos bureaux de Poste de proximité ou d'écoles dotées de véritables moyens au service des élèves et des enseignants.

Hélas, trop souvent les décisions politiques sont soumises au poids des lobbys et des intérêts financiers contre lesquels je me bats depuis mon élection. La situation sociale et climatique nous impose d'imaginer une société où individuellement nous consommons

moins de biens matériels, illusions d'un bonheur artificiel, pour tisser plus de liens entre nous dans nos quartiers, dans nos villes.

Cela n'est possible et efficace qu'avec votre soutien, vos alertes et votre participation à dessiner un autre avenir. **Vous remettre au cœur des décisions politiques, vous les experts du quotidien, c'est pour cela que je me suis engagé.** Les prochaines batailles pour la justice sociale et écologique sont nombreuses mais vous pouvez compter sur mon travail et celui de toute mon équipe pour les gagner à vos côtés.



À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DÉFENDRE L'INTÉRÊT DES GENS CONTRE CEUX DE L'ARGENT !

La loi d'orientation des mobilités a été discutée à la rentrée à l'Assemblée nationale. Elle avait été présentée dès le début du mandat d'Emmanuel Macron comme le texte qui allait révolutionner les transports et régler les problèmes de mobilité dans notre pays. Cette loi a été définitivement votée fin septembre et malheureusement elle ne risque pas de changer grand-chose à votre quotidien.

1. UNE LOI BIEN ÉLOIGNÉE DU QUOTIDIEN



Alors que les français perdent chaque semaine plusieurs heures dans leur voiture pour se rendre à leur travail, la loi s'est focalisée sur la réglementation des trottinettes électriques qui ne vont pas régler les problèmes de bouchons sur la rocade.

A ce sujet, le Gouvernement veut nous faire croire qu'en investissant massivement dans le routier, en élargissant les rocades, en construisant des contournements routiers, les problèmes d'embouteillages seront réglés. Mais à part faire plaisir aux grands groupes du BTP cela ne réglera en rien les problèmes de circulation. C'est tout le contraire qu'il faut faire en proposant aux personnes forcées de prendre leur véhicule des solutions crédibles pour qu'elles laissent leur voiture au garage.

L'alternative évidente, économique et écologique c'est bien sûr le train qu'il faut rendre accessible. **J'ai donc défendu la réouverture des petites gares, des tarifs raisonnables pour les billets et la renaissance du fret marchandises qui nous débarrassera des camions sur l'autoroute. Le développement des transports en commun gratuits et de véritables moyens pour le vélo sont aussi une urgence pour des mobilités douces qui rendront de nouveau l'air de nos villes respirable.**

2. PRIVATISATION À TOUT VA



Mais cette loi contient aussi la poursuite de la privatisation à tout va de nos infrastructures de transports. Vous avez aimé le cadeau des autoroutes et des péages fait à Vinci ? Vous allez adorer le projet de **privatisation de nos routes nationales** ! Le Gouvernement a en effet été destinataire d'un rapport qui envisage les modalités de la concession au privé de nos routes nationales. Ce rapport est gardé secret et le Gouvernement refuse de le rendre public alors que j'ai demandé sa communication à plusieurs reprises au secrétaire d'État aux Transports.

De même, alors que le Gouvernement s'apprête à privatiser les aéroports de Paris (qui rapportent à l'État 132 millions d'euros par an), il nous était interdit de parler de transport aérien dans le cadre de cette loi. Ainsi pendant que les députés discutent de la virgule sur les trottinettes ou les gobelets en carton, la Ministre de « l'Écologie » vend tous les outils qui nous auraient permis d'effectuer la transition écologique. **Comme je leur ai dit à la tribune de l'Assemblée, leur écologie est réduite aux gobelets en cartons, la notre c'est réduire les trajets en avion !**



J'ai défendu avec mon collègue François Ruffin l'activité de fret de marchandises sur la gare d'Hourcade.



UNE LOI POUR RECEVOIR DIGNEMENT LES CITOYENS SOURDS

Dans notre pays, 400 000 personnes pratiquent quotidiennement la Langue des Signes Française, pourtant celle-ci est ignorée et méprisée par notre société. A l'école, dans les services publics, dans la culture et même dans notre constitution la LSF est absente, aujourd'hui l'accessibilité pour les citoyens Sourds n'est pas une réalité dans notre pays. Mon rôle en tant qu'élu est de me battre pour une société inclusive pour toutes et tous.

C'est pour cela que je viens de déposer une proposition de loi qui doit permettre que dans chaque mairie de plus de 10 000 habitants un agent soit formé à la LSF.

Ma proposition est progressive, plus la commune est importante plus le nombre d'agents formés est conséquent.

Il n'est plus possible qu'un touriste anglophone soit aujourd'hui mieux accueilli dans nos mairies qu'un citoyen français Sourd !



MA PRIORITÉ LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE NOTRE SANTÉ :

DÉFENDRE NOTRE SANTÉ ET UNE AGRICULTURE PAYSANNE CONTRE LES LOBBYS DES PESTICIDES !

ACTE 1

En avril 2018 dans la presse une dizaine de lanceurs d'alerte, chercheurs et médecins tiraient la sonnette d'alarme sur les pesticides SDHI. Ces fongicides sont utilisés à grande échelle sur les cultures et présents sur les fruits que nous mangeons. Ils bloquent la respirations de nos cellules et sont à l'origine de nombreux cancers. J'ai auditionné le Professeur Rustin qui a beaucoup travaillé sur le sujet et j'ai alerté le Gouvernement dans l'hémicycle sur cette bombe sanitaire à retardement. Sur ce dossier, nous luttons contre l'Anses, l'agence censée protéger l'environnement et la santé humaine qui au lieu d'interdire ces pesticides se réfère aux études produites par les industriels pour ne rien faire !

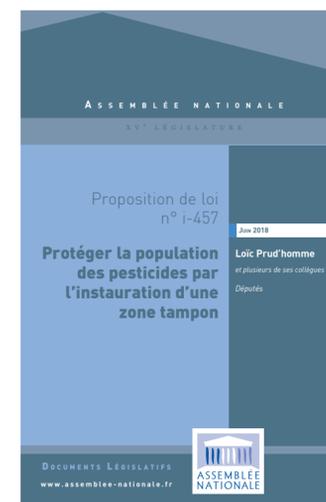
Il s'agit ici simplement d'appliquer le principe de précaution. Avec plusieurs député.e.s nous demandons un changement de la direction de l'Anses et poursuivons notre mobilisation pour l'interdiction des SDHI aux côtés des scientifiques.

ACTE 2

Je mène également toujours la bataille sur un sujet qui touche particulièrement notre région viticole : comment protéger les riverains des épandages de pesticides sur les cultures ? Cette question j'y ai répondu il y a deux ans déjà en proposant à l'Assemblée nationale une loi sur les « zones tampons ». **Suite à plusieurs mois de travail avec des**

associations de défense de l'environnement et de lutte contre les cancers nous avons proposé que dans des bandes de 200 mètres autour des lieux de vie aucun pesticide classé dangereux ne soit épandu.

À ce jour, malgré la pression populaire le Gouvernement ne prévoit que 5 à 10 mètres de protection dans son prochain arrêté ! Ridicule quand on sait que des molécules parmi les plus dangereuses sont découvertes dans les classes et chambres d'enfants à plus de 500 m des parcelles agricoles. Je ne peux que me féliciter de tous les arrêts pris par les maires pour défendre leur population. Seule la mobilisation populaire soutenue par les élu.e.s pourra faire reculer les lobbys des pesticides !



DÉPLOIEMENT DE LA 5G : UNE ANTENNE SUR VOTRE BALCON OU AU PIED DE VOTRE IMMEUBLE ?

La 5ème génération de standards pour la téléphonie mobile, ou 5G, est promise pour 2020 en France. Plusieurs villes servent déjà de test pour le déploiement dont Bordeaux. **Mais cette technologie entraîne des risques sanitaires et environnementaux.**

La 5G c'est la promesse du téléchargeement éclair, des voitures autonomes, des villes intelligentes et de la multiplication des objets connectés. Le rêve de la start up nation !

Mais petit bémol, **plusieurs centaines de scientifiques ont déjà tiré la sonnette d'alarme sur la multiplication des ondes et sur ses conséquences sur notre santé.**

Le déploiement de la 5G aura aussi un impact très important sur notre paysage quotidien puisqu'il faudra adapter 25.000 antennes et en installer 5.000 nouvelles. Ces antennes pourront se greffer sur les toits d'immeuble, les trottoirs mais aussi les panneaux publicitaires des abribus.

J'ai accompagné des citoyens de Talence inquiets du déploiement de telles antennes à proximité de leurs lieux d'habitation, il est en effet possible de résister à l'arrivée de cette technologie aussi coûteuse qu'inutile. Je reste bien sûr mobilisé et vigilant sur ce sujet: il est maintenant aussi question d'expérimentations à Bègles.

MA LOI POUR DES SEMENCES PAYSANNES

J'ai déposé une proposition de loi devant l'Assemblée nationale pour favoriser la diffusion entre agriculteurs de semences et plants relevant du domaine public. **Il s'agit de donner des moyens légaux aux agriculteurs qui se battent pour préserver notre patrimoine vivant et notre biodiversité** en leur permettant d'avoir accès à une grande variété de semences. Faciliter les échanges permettra de conserver des centaines de variétés végétales qui disparaissent face à l'uniformisation des produits exigée par les grandes surfaces. En effet, en l'espace de cent ans, 90 % des variétés traditionnellement utilisées par les paysans ne sont plus cultivées et 75 % d'entre elles sont irréversiblement perdues. **En somme il s'agit de favoriser la variété de notre alimentation et que vous puissiez retrouver le bon goût de la tomate de grand-mère chez nos producteurs et marchands de fruits et légumes !**

